

23 jan 2024 -13:00

Le nouveau Plan d'Action National Environnement-Santé est lancé

Ce 23 janvier, le troisième Plan d'Action National Environnement-Santé (NEHAP3) a été officiellement présenté aux acteurs des secteurs de la santé et de l'environnement, par Zakia Khattabi, ministre fédérale de l'environnement. Selon l'OMS, près d'un quart des décès est lié à des facteurs environnementaux sur lesquels nous pouvons agir. Réduire ces risques pour la santé et l'environnement est l'enjeu du NEHAP3.

Des chiffres interpellants

Dans la région européenne de l'OMS, les facteurs de risques environnementaux entraîneraient 1,4 million de décès prématurés par an. Au niveau mondial, ils seraient responsables d'un quart de toutes les maladies non transmissibles dont les cancers, les maladies cardiovasculaires et respiratoires, les troubles de la santé mentale et les maladies infectieuses.

De plus en plus de scientifiques et d'experts internationaux soulignent que les facteurs liés au changement climatique impactent lourdement la santé. Ainsi, dans un rapport présenté aujourd'hui aux ministres de la santé, l'OCDE constate qu'en 2019, les particules ambiantes - générées en partie par la combustion de carburants fossiles - ont contribué à près de 375 000 décès prématurés dans ses états membres. Ce rapport pointe aussi que, dans les pays de l'OCDE, les systèmes de santé contribuent à hauteur de 3.8 % aux émissions de carbone en moyenne, ce qui en fait l'un des secteurs qui en émet le plus.

Répondre aux défis d'aujourd'hui

Ce plan ambitieux vient d'être approuvé, le 8 janvier, par les ministres en charge de l'environnement et de la santé, réunis au sein de la Conférence interministérielle mixte environnement-santé (CIMES), présidée par la ministre fédérale de l'environnement.

Le NEHAP3 introduit de nouveaux accents adaptés aux défis actuels et vise à :

- renforcer la résilience, l'adaptation et la lutte face aux changements climatiques ;
- réduire les effets nocifs des substances chimiques sur la santé humaine et l'environnement.

Ce plan est mis en œuvre au travers de divers projets internationaux et nationaux qui concernent notamment :

- La transition juste vers des systèmes de santé résilients et à faibles émissions de carbone ;
- L'impact de l'ozone et des vagues de chaleur sur la santé ;

- La surveillance des moustiques tigres ([projet MEMO+](#)) ;
- Le plan national perturbateurs endocriniens ([NAPED](#)) ;
- L'évaluation des risques liés aux substances chimiques de nouvelle génération (projet [PARC](#)) ;
- La formation des professionnels de santé à l'impact de l'environnement sur la santé via [des modules de formation](#) en ligne et accrédités par l'INAMI.

20 ans d'engagement pour la protection de la santé et de l'environnement

Depuis plus de deux décennies, l'OMS incite ses Etats membres à élaborer des Plans d'Action Nationaux Environnement-Santé. Notre pays a répondu à cet appel dès 2003 avec l'Accord de coopération qui institue la base législative du NEHAP. Ce cadre de collaboration entre le gouvernement fédéral, les Communautés et les Régions dans les domaines de l'environnement et de la santé fête donc son vingtième anniversaire !

Pour plus d'infos, consultez le [texte du NEHAP3](#)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be